

Dans la capitale, le patrimoine immobilier ecclésial est considérable mais très émietté. Depuis 2006, un dixième de celui-ci sert à loger les plus faibles de notre société via un système en cheville avec les Agences immobilières sociales bruxelloises.

Projet Bethléem: «Enfin l'Eglise se bouge»

L'Eglise catholique est à la tête d'un patrimoine immobilier «considérable, quoique très émietté dans la capitale», conjugaison de legs et de besoins à rencontrer: hors églises, logement des curés, activités paroissiales, catéchuménat,... «Il y a d'une part le patrimoine diocésain (environ 200 paroisses à Bruxelles, NdlR) géré par des asbl ou fabriques d'église et d'autre part celui des congrégations religieuses de droit pontifical, relevant directement de Rome sur lequel nous ne pouvons rien. Et puis il y a les congrégations de type diocésain dépendant notamment de l'avis de l'évêque», explique Marie-Françoise Boveroulle.

Depuis sa participation avec d'autres à l'organisation générale du



? Infos?

Les proprios – personnes privées ou morales – intéressés peuvent s'adresser à la Coordination catholique pour l'habitat social au T. 02/ 533 29 60. www.bethleem.be bethleem.bru@skynet.be

La coordinatrice
Marie-Françoise Boveroulle

Filles de la Charité. «Très actives dans le quartier, elles ont dû se regrouper en Espagne mais voulaient que la maison poursuive leur travail, symboliquement. L'archevêché l'a rachetée avec la promesse de la réaffecter en logements sociaux». Ce qui a été accompli: au total, 4 appartements de 3 chambres et 2 studios gérés par l' AIS Iris. Bethléem a fait pareil dans une cinquantaine de biens sur le demi-millier qu'elle possède suivant le cadastre que Marie Françoise Boveroulle a dressé, logeant ainsi «plus de 500 personnes dans des conditions du logement social».

Aujourd'hui, l'initiative a fait chorus de Bruxelles-Ville à Etterbeek, ou le Bruxelles Ouest: Forest, St-Gilles, Anderlecht (une petite dizaine de biens) «qui ont tous leurs pauvres». Désormais, le projet est bien connu au sein de la communauté catholique. Ses précurseurs veulent construire «à moyen terme» un réseau de solidarité hors de l'Eglise, en sensibilisant les propriétaires privés. «C'est une opération win-win. On aide les autres, le bien est géré par une Agence AIS, les loyers sont perçus et en partie subsidiés par les pouvoirs publics bruxellois. Et il n'y a le plus souvent pas de contentieux, ni de vide locatif».

■ Philippe GOLARD

Un peu de tout

Parmi les premiers biens d'Eglise mobilisés pour être confiés aux agences immobilières sociales figure le 23 place Loix à Saint-Gilles. Là c'est une ancienne propriété des œuvres paroissiales Saint-Bernard qui s'est muée en appartement unique géré par l' AIS Théodore Verhaegen, avec un type de convention classique (bail locatif 9 ans).

Forest a le sien sous forme d'une maison 4 chambres, 23 rue de Haverskercke (AOP Saint-Cur d'Ars), gérée sous forme de bail emphytéotique par «Logement pour tous». Laquelle administre également 1 appartement et 1 studio à St-Gilles, dans la bien-nommée rue de l'Eglise. A Anderlecht, il en va de 2 appart 1 chambre et d'un 3 chambres. Au 12 rue docteur De Meersman, ils sont sous mandat de gestion et appartiennent à l'AOP de Bruxelles Ouest dans la paroisse Notre-Dame Immaculée.

Ph. G.

congrès international Bruxelles Toussaint de 2006, cette ancienne prof de langues est devenue la coordinatrice du projet Bethléem basé au 5^e étage de l'archevêché bruxellois sis au bas de Saint-Gilles. Depuis une demi-décennie, celui-ci vise à affecter des biens d'Eglise inoccupés à l'habitat social, en collaboration avec des Agences Immobilières Sociales (AIS) bruxelloises. L'Eglise a fait le même constat que d'autres: plus de la moitié des habitants des grandes villes connaissent une situation financière délicate et rentrent dans les conditions d'obtention d'un logement social.

Ponctions raisonnables

La demande a explosé, les listes d'attente sont interminables, l'offre en logements sociaux est «insuffisante, inadéquate. De nombreux ménages, en situation précaire, doivent alors se rabattre sur le marché privé et consacrer 45% et parfois jusqu'à 65% de leurs

moyens à leur loyer. On rogne sur les soins de santé, nourriture, chauffage,.... Dans notre système d'ouverture aux autres visant à mettre un toit au-dessus de chaque famille, cela n'excède pas 33%. On considère généralement qu'un loyer ne doit pas excéder le tiers des revenus disponibles».

Lorsqu'à la demande du cardinal Danneels et de l'évêque auxiliaire de Bruxelles De Kesel, le projet Bethléem a vu le jour, «le surlendemain, on a été assailli de coups de fil. Un certain nombre nous disait: enfin l'Eglise se bouge!». Car parmi le patrimoine immobilier ecclésial figure un nombre non négligeable de maisons, d'appartements, de studios. «Des legs, des patrimoines de paroisses, aussi. L'une de nos plus belles réaffectations récentes se trouve à Schaerbeek, rue Lefrancq».

D'Etterbeek à Bruxelles Ouest

Il s'agissait d'une maison appartenant à des sœurs espagnoles, les